

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE HYGIÈNE & SALUBRITÉ

Déroulement et contenu de la formation  
Mise à jour du 29/04/2025

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir les compétences de bases indispensables en hygiène et salubrité dans le but d'effectuer des tatouages, des maquillages permanents ou des piercings en toute sécurité.

Cette formation de 3 jours a été rendue obligatoire pour les professionnels qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel depuis le 19 février 2008, en accord avec l'article R. 1311-3 du Code de Santé Publique (2008) et l'arrêté du 5 mars 2024.

### DURÉE ET HORAIRES DE LA FORMATION

Durée en jours : 3 jours

Durée en heures : 21 heures, dont 14 heures en distanciel et 7 heures en présentiel

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Lieu de la formation en présentiel :

- Marseille : 84 rue Borde 13008 Marseille
- Paris : 28 rue de Poissy 75005 Paris

### TARIF DE LA FORMATION

525€ TTC

### CONDITIONS D'ACCES

#### Public :

Cette formation s'adresse aux personnes majeures, futurs professionnels, qui souhaitent pratiquer le tatouage, le maquillage permanent ou le piercing.

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Rémi HANNEQUIN (remi@hair-repair-solution.com) afin de connaître les possibilités d'accès à nos formations.

#### Prérequis :

- Présenter son projet professionnel et sa motivation pour son entrée en formation. Ces prérequis seront évalués lors d'un entretien de positionnement avant l'inscription.
- Disposer d'une connexion internet pour suivre la partie théorique de la formation.

#### Délais d'accès :

Sauf dérogation, l'inscription à la formation doit se faire 5 jours au plus tard avant le premier jour de formation.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE HYGIÈNE & SALUBRITÉ

Déroulement et contenu de la formation  
Mise à jour du 29/04/2025

### OBJECTIF PEDAGOGIQUE GLOBAL

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre les différentes mesures d'hygiène et de salubrité nécessaires à la pratique du tatouage, du maquillage permanent et du piercing.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PARTIELS

A l'issue des différents modules ou séquences de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et appliquer les différentes réglementations issues des textes de lois qui régissent l'activité.
- Appliquer les mesures de préventions concernant les risques d'infections (y compris les AES).
- Connaître les phases de la cicatrisation normale et les cicatrices pathologiques.
- Connaître les différents espaces de travail de son local.
- Utiliser du matériel stérile quand celui-ci réalise l'effraction cutanée
- Désinfecter le matériel servant à la pratique de l'acte.
- Réaliser le lavage simple et hygiénique des mains.
- Réaliser l'asepsie de la peau à tatouer/percer.
- Gérer les DASRI.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique active
- Méthode pédagogique expositive
- Méthode pédagogique participative

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Partie théorique dispensée en distanciel à l'aide de vidéos et de diaporamas didactiques
- Présentation d'une vidéo de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) sur la transmission des risques infectieux au travail. Puis, mise en application aux métiers du tatouage, maquillage permanent et perçage afin de trouver des mesures de prévention pour casser la chaîne de transmission d'une infection.
- Module pratique en présentiel : entraînement à la désinfection des mains, à l'asepsie cutanée de la zone à tatouer/percer, à la mise en place du poste de travail.

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Livret de formation
- Vidéo et diaporamas
- QCM
- Fiches de synthèse
- Salle équipée d'un poste de travail complet (matériel d'hygiène, table de massage, desserte, lampe, gants, désinfectants...) et d'un point d'eau pour effectuer les 7 heures de pratique.

### JUSTIFICATIFS DE SUIVI DE LA FORMATION FOURNIS A CHAQUE STAGIAIRE

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation d'assiduité

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE HYGIÈNE & SALUBRITÉ

Déroulement et contenu de la formation  
Mise à jour du 29/04/2025

### L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée de Monsieur Régis Sauvan, gérant de la société CR2, ingénieur et titulaire du diplôme d'hygiène hospitalière, ayant plus de 10 ans d'expérience en tant que formateur. Les autres membres de l'équipe pédagogique sont tous titulaires d'une attestation de formation en Hygiène et Salubrité et justifient d'au minimum 2 ans d'expérience en tant que formateur.

### DISPOSITIFS D'EVALUATION PENDANT LA FORMATION

- QCM
- Mise en situation pratique

### DISPOSITIFS D'EVALUATION A LA FIN LA FORMATION

- QCM à l'issue de chaque module
- Mise en situation pratique devant jury
- Questionnaire de satisfaction (à chaud)

### SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, et sous réserve que celle-ci soit validée (taux de réussite supérieur à 75%), le candidat se voit remettre une attestation de formation.

### ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

#### JOUR 1 – Matin – De 9h à 13h – En distanciel (classe virtuelle)

Présentation des objectifs de la formation.

#### Unité 1 : Connaître et mettre en œuvre les normes et réglementations qui régissent la profession :

- Formalités déclaratives
- Substances contenues dans les encres de tatouages et de maquillage permanent
- Equipements et consommables
- Traçabilité
- La résolution du conseil de l'Europe ResAP(2008)1 sur les exigences et les critères d'innocuité des tatouages
- L'arrêté du 11 mars 2009 relatif aux bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité

#### Validation des acquis : évaluation sous forme d'un QCM

**PROGRAMME PÉDAGOGIQUE**  
**HYGIÈNE & SALUBRITÉ**  
Déroulement et contenu de la formation  
Mise à jour du 29/04/2025

**JOUR 1 – Après-midi – De 13h à 17h30– En distanciel (classe virtuelle)**

**Unité 2 : Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau, notamment cicatrisation.**

- Les rôles et fonctions de la peau
- Anatomie de la peau et mise en perspective lors d'une pigmentation.
- Les différentes phases de la cicatrisation
- Les cicatrices pathologiques

**Unité 3 : Le risque infectieux**

- La flore microbienne
- Les contaminations croisées
- Les précautions universelles concernant les règles d'hygiène : les précautions standards
- Antiseptiques et désinfectants : spectres d'action et modalités d'utilisation

**JOUR 2 – Matin – De 9h à 13h – En distanciel (classe virtuelle)**

**Unité 4 : Généralités sur les risques allergiques**

- Interdictions et contre-indications
- Les agents infectieux, notamment responsables des complications infectieuses liées aux actes de tatouage et de perçage
- Les mécanismes de l'infection
- Les facteurs de risques
- Les modes de transmission
- Déclaration d'un effet indésirable

**Unité 5 : Stérilisation et désinfection.**

- Désinfection du matériel réutilisable thermosensible : La désinfection de haut niveau
- La stérilisation du matériel, y compris le conditionnement et la maintenance des dispositifs médicaux utilisés
- Traçabilité des procédures et des dispositifs : comment renseigner un dossier de stérilisation et effectuer une libération paramétrique de lot

**PROGRAMME PÉDAGOGIQUE**  
**HYGIÈNE & SALUBRITÉ**

Déroulement et contenu de la formation  
Mise à jour du 29/04/2025

**JOUR 2 – Après-midi – De 13h à 17h30– En distanciel (classe virtuelle)**

**Unité 6 : Règles de protection du travailleur, et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.**

- Hygiène des mains
- Utilisation des EPI
- AES : risques liés et conduite à tenir
- Hépatites et vaccination

**Unité 7 : Elimination des déchets.**

- Achat et utilisation du matériel
- Gestion des déchets d'activité de soin à risque infectieux (DASRI) Module pratique

**Validation des acquis : évaluation sous forme d'un QCM**  
**Fin du module théorique**

**JOUR 3 – Matin – De 9h à 13h – En présentiel**

Accueil des stagiaires, présentation des participants et de leurs parcours

**Unité 8 : Agencement, nettoyage et entretien des espaces de travail**

- Exigences et agencements des salles techniques
- Entretien et salubrité

**Validation des acquis : Mise en situation pratique devant le jury**

**JOUR 3 – Après-midi – De 13h à 17h30– En présentiel**

**Unité 9 : Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage.**

- Connaître la procédure d'hygiène des mains
- Savoir utiliser des gants, notamment stériles
- Savoir préparer le poste de travail
- Savoir préparer le matériel, notamment stérile, et l'organiser
- Savoir préparer et utiliser un champ stérile
- Savoir réaliser la procédure d'asepsie en 4 temps de la peau à tatouer ou percer.
- Savoir réaliser les procédures de stérilisation, y compris les contrôles de stérilisation.

**Validation des acquis : Mise en situation pratique devant le jury**

**PROGRAMME PÉDAGOGIQUE**  
**HYGIÈNE & SALUBRITÉ**

Déroulement et contenu de la formation  
Mise à jour du 29/04/2025

Le module pratique consiste en une mise en situation de l'installation du poste de travail et de l'accueil d'une personne. Nous étudions la mise en place du matériel, la désinfection de la zone de peau à tatouer ou percer. Chaque personne réalise la procédure de lavage et de désinfection des mains.

**Questionnaire de satisfaction**

**Bilan de la formation**

**Remise des attestations - sous réserve que la formation soit validée (taux de réussite supérieur à 75%)**